

FORMATION

Concevoir avec le réemploi

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte réglementaire et normatif
- Adapter le processus classique de programmation-conception-réalisation pour mettre en œuvre une démarche de déconstruction et réemploi
- Justifier l'aptitude à l'emploi des matériaux issus du réemploi

CONTENU DE LA FORMATION

- Séquence 1 : Contexte réglementaire et normatif
 - Réglementation Vs Norme
 - Réemploi et traditionnalité
 - Code de l'environnement, loi AGECE, RE 2020
- Séquence 2 : Processus de programmation-conception-réalisation
 - Rôle des acteurs
 - Programmation et conception en réemploi
 - Stratégie de mise en œuvre du réemploi
 - Intégration des opérations de réemploi aux marchés des entreprises
 - Traçabilité et bilan d'une opération de réemploi
- Séquence 3 : Justifier l'aptitude à l'emploi des ressources issues du réemploi
 - Vérification de la faisabilité de la dépose
 - Définition de l'usage prévu
 - Qualification de la ressource

Exercice pratique de validation des acquis : travail en commun sur des cas d'application et QCM en fin de formation

FORMATEUR(S)

Thomas GARNESSON

DUREE DE LA FORMATION

7 heures / 1 journée

MODALITES D'EVALUATION

Un **test de positionnement** d'entrée sera proposé en amont ou au début de formation

Des **évaluations des acquis** sont réalisées au fil de la prestation

PUBLIC CIBLE

Tous les acteurs de la construction souhaitant intégrer la déconstruction et le réemploi à leurs pratiques.

- Maîtres d'ouvrage, assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Architectes, Maîtres d'Œuvre, Programmistes
- Bureaux d'étude, économistes de la construction

PREREQUIS

Aucun

METHODE(S) PEDAGOGIQUE(S)

Méthodes expositive, active et expérimentielle.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Eléments de bibliographie
- Support de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les moyens suivants seront fournis par le client :

- Vidéoprojecteur
- Connexion internet

Modalités d'accès et accueil des personnes en situation de handicap

Identification des besoins spécifiques éventuels de compensation

Un échange sera organisé en amont avec le(s) stagiaire(s) en situation d'handicap le cas échéant

Communication des consignes de sécurité

Les besoins spécifiques du stagiaire seront évalués en amont.

Sa présence sera signalée aux responsables de site, qui assureront la sécurité du stagiaire tout au long de sa présence et en cas d'évacuation, le cas échéant.

- Pour le site d'Anglet : Christelle MARTINEZ
- Pour le site de Bordeaux : Jérôme LOPEZ & Isabelle IRATCHET

Assurer un suivi rapproché pendant la période de formation

Des moments d'échanges réguliers durant la formation seront mis en place pour questionner le stagiaire sur sa bonne intégration dans l'équipe, savoir s'il rencontre des problèmes et vérifier sa satisfaction des aménagements.

TARIFS :

En inter : 750 € HT / jour / participant
Minimum 5 participants – Maximum 12 participants

En intra : 2 500 € HT / jour.
Minimum 5 participants – Maximum 12 participants

Frais de déplacements si intervention dans vos locaux : 500 € HT.

DELAIS D'ACCES

Minimum 1 mois entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation